



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 240/2024
Date de la séance du CE : 13 mars 2024
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2024.STA.370
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Hasim Sancar, Berne, avec effet au 31 mai 2024.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Mme Regula Bühlmann, née en 1977, Bern, inscrite sur la liste 4 : Grünes Bündnis und Gewerkschafter*innen dans le cercle électoral de Berne,

élue au Grand Conseil au 1 juin 2024.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État